

Il n'est pas toujours possible d'envoyer les rachitiques à la mer ou dans une station thermale. Dans ce cas, on obtiendra cependant une partie des profits de la balnéation, si on leur fait prendre, deux ou trois fois par semaine, des bains salés à domicile (une poignée, puis un kilo de gros sel de cuisine pour 5<sup>0</sup> à 60 litres d'eau. Si le sel irrite la peau délicate des nourrissons, on se contentera de bains avec 150 grammes de carbonate de soude et 5 grammes d'alcool de lavande (Bouchat). Lorsque la peau est intacte et qu'il n'y a pas d'hyperesthésie générale, des frictions stimulantes seront faites au sortir du bain avec un morceau de flanelle imbibé d'eau de Cologne, ou de baume de Fioraventi, ou d'alcool de lavande, ou simplement d'eau vinaigrée.

**MÉDICAMENTS ANTIRACHITIQUES.**—Comme médicaments antirachitiques, on a vanté l'huile de foie de morue, le phosphate de chaux, le phosphate. L'huile de foie de morue est universellement employée depuis que Bretonneau et Trousseau en ont conseillé l'usage. On doit employer de préférence l'huile fauve; on la donne d'abord à la dose de deux cuillerées à café par jour; puis on augmente progressivement et l'on peut arriver à deux cuillerées à soupe par jour. L'huile de foie de morue n'est pas facilement prise par les enfants et l'on est obligé d'user de beaucoup d'artifices pour la leur faire accepter. Trousseau pensait que l'huile de foie de morue agissait surtout comme corps gras; c'est pourquoi il ordonnait souvent le beurre, auquel il attribuait une influence analogue. Mais, à son efficacité de corps gras, l'huile de foie de morue joint la propriété d'être un stimulant de la nutrition, ainsi que cela résulte des recherches de MM. Armand Gautier et Mourgues.

Les préparations phosphatées calciques sont très usitées. Malgré son insolubilité, le phosphate de chaux est prescrit journellement. M. J. Simon l'administre en poudre, à la dose d'une pincée déposée directement sur les aliments ou délayée dans de l'eau et pense qu'il devient soluble dans l'estomac, grâce à l'acidité du suc gastrique, en se transformant en chlorhydrophosphate. On emploie également les préparations solubles, le sirop de lactophosphate ou de chlorhydrophosphate de chaux de Codex, que l'on donne à la dose de une à trois cuillerées à café par jour. Je me suis servi aussi d'une préparation où l'huile de foie de morue est associée au sirop de lactophosphate de chaux au moyen d'une émulsion. Cette préparation est d'un goût moins désagréable que l'huile de foie de morue pure et elle est bien supportée. En voici la formule :

Gomme adragante.....*	10	grammes
Solution de lactophosphate de chaux à 50 p. 100....	150	—
Sirop de lactophosphate de chaux à 50 p. 100.....	350	—
Huile de foie de morue.....	500	—
Alcolature de zeste de citron.....*	20	—

Quatre cuillerées par jour, avant les têtes ou les repas.

On a proposé de faire absorber le phosphate de chaux en alimentant l'enfant avec ce qu'on appelle le *lait phosphaté naturel* (lait d'une vache qui absorbe tous les jours 80 grammes de phosphate de chaux ou d'une chèvre qui en absorbe tous les jours 30 grammes); mais, d'après M. Duclaux, il serait douteux qu'on puisse rendre le lait plus riche en faisant absorber à l'animal plus de phosphates.

Dans ces derniers temps, on s'est préoccupé de la forme sous laquelle les phosphates étaient les mieux assimilables. Les uns ont avancé que c'est le *glycérophosphate de chaux*; nous avons administré ce remède à quelques rachitiques; les résultats nous ont paru assez favorables; mais nous recommandons de l'employer à doses faibles (10 à 15 centigrammes au plus) sous peine de provoquer des phénomènes d'excitation nerveuse.

M. Vaudin a montré que, dans le fait normal, le phosphate tribasique de chaux est maintenu en solution par les citrates alcalins en présence du lactose; on a donc proposé d'administrer aux rachitiques une solution de phosphate